

Non à l'expulsion de Salah Hamouri

7 juillet 2021

Paris, 7 juillet 2021

Régularisation immédiate des sans papiers en grève de la faim en Belgique

Monsieur l'ambassadeur

Depuis le 23 mai, plusieurs centaines de travailleurs et travailleuses Sans-papiers en Belgique ont entamé une grève de la faim. Elles et ils ont été contraint-e-s de s'engager dans cette action ultime mettant leur vie en danger afin d'être entendu-e-s et obtenir la régularisation de leur situation administrative.

Cela fait aujourd'hui plus de 40 jours que cette grève de la faim est engagée.

Plusieurs dizaines d'hospitalisations ont déjà eu lieu suite à la grave détérioration de l'état de santé de nombre d'entre eux et elles.

Pour dénoncer le silence du gouvernement, certaines personnes sans-papiers ont maintenant cousu leurs lèvres.

Cette crise humanitaire ne peut se résoudre que par une décision politique.

Nous demandons au gouvernement belge d'entendre leurs revendications, seule solution pouvant mettre fin à ces mutilations et à cette grève de la faim qui risque de provoquer la mort ou des séquelles irréversibles pour ces centaines de grévistes.

L'Union syndicale Solidaires, comme elle l'a fait en France, apporte son soutien plein et entier à ces travailleurs et travailleuses sans-papiers grévistes de la faim comme à l'ensemble des personnes Sans-papiers, et exige leur régularisation immédiate et inconditionnelle.

Recevez Monsieur nos salutations syndicales.

31 rue de la Grange aux
belles
75 010 Paris

Téléphone : 01 58 39 30 20
Télécopie : 01 43 67 62 14

contact@solidaires.org
www.solidaires.org



Salah Hamouri, avocat franco-palestinien, défenseur des droits humains, est à nouveau sous la menace d'une expulsion définitive de son pays, la Palestine.

En effet, pour pouvoir vivre, travailler et rester à Jérusalem, les Palestiniens et les Palestiniennes ont besoin d'un titre de « résident permanent » délivré par les autorités israéliennes qui peuvent le retirer à tout moment.

Mercredi 30 juin, la ministre de l'intérieur du nouveau gouvernement israélien, autant d'extrême-droite que le précédent, a signé la révocation du titre de résidence à Jérusalem de Salah. Pour que cette décision soit effective elle doit être également signée par le ministre de la Justice israélien et le procureur général. Cette révocation signifierait une expulsion définitive de Salah de son pays, de sa terre natale avec l'impossibilité de revenir à Jérusalem mais aussi en Cisjordanie.

Cette menace d'expulsion a lieu après 13 mois de détention administrative arbitraire en 2018-2019, puis une semaine en 2020, mais aussi après l'expulsion d'Israël en 2016 d'Elsa Lefort, son épouse, qui depuis, ne peut le rejoindre.

Il y a donc urgence à agir et faire pression dans les prochaines heures, et l'Union syndicale Solidaires soutient toutes les initiatives pour mettre fin à cet acharnement. Nous soutenons en particulier celle de l'Association France-Palestine Solidarité d'interpeler le ministre français des affaires étrangères qui doit

permettre l'annulation de cette décision en intervenant auprès du gouvernement israélien et garantir les droits fondamentaux de Salah Hamouri. Pour vous joindre à cet appel, vous pouvez vous rendre sur la page web de l'AFPS.

Les autorités israéliennes doivent cesser d'agir en toute impunité. Nous demandons, aux côtés du Comité de soutien de Salah Hamouri, que la France agisse avec détermination pour s'opposer à cette décision.

<https://www.france-palestine.org/Appel-a-action-Non-a-l-expulsion-de-Salah-Hamouri-de-Jerusalem>

Régularisation immédiate des sans papiers en grève de la faim en Belgique

Monsieur l'ambassadeur

Depuis le 23 mai, plusieurs centaines de travailleurs et travailleuses Sans-papiers en Belgique ont entamé une grève de la faim. Elles et ils ont été contraint-e-s de s'engager dans cette action ultime mettant leur vie en danger afin d'être entendu-e-s et obtenir la régularisation de leur situation administrative.

Cela fait aujourd'hui plus de 40 jours que cette grève de la faim est engagée.

Plusieurs dizaines d'hospitalisations ont déjà eu lieu suite à la grave détérioration de l'état de santé de nombre d'entre eux et elles.

Pour dénoncer le silence du gouvernement, certaines personnes sans-papiers ont maintenant cousu leurs lèvres.

Cette crise humanitaire ne peut se résoudre que par une décision politique.

Nous demandons au gouvernement belge d'entendre leurs revendications, seule solution pouvant mettre fin à ces mutilations et à cette grève de la faim qui risque de provoquer la mort ou des séquelles irréversibles pour ces centaines de grévistes.

L'Union syndicale Solidaires, comme elle l'a fait en France, apporte son soutien plein et entier à ces travailleurs et travailleuses sans-papiers grévistes de la faim comme à l'ensemble des personnes Sans-papiers, et exige leur régularisation immédiate et inconditionnelle.

Recevez Monsieur nos salutations syndicales.

**31 rue de la Grange aux
belles
75 010 Paris**

Téléphone : 01 58 39 30 20
Télécopie : 01 43 67 62 14

contact@solidaires.org
www.solidaires.org



- Emplacement : réINVENTER le syndicalisme > A l'international > Actualités internationales >

- Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/Non-a-l-expulsion-de-Salah-Hamouri>